



## L'entrepreneuriat et l'émergence des startups

Ourda BADACHE

Université d'Oran 2, Département de sociologie et d'Anthropologie, Algérie,

badache.ourda@univ-oran2.dz

**Résumé :** L'entrepreneuriat consiste à créer et gérer une entreprise en prenant des risques pour réaliser des profits. L'entrepreneuriat et l'émergence des startups sont deux phénomènes étroitement liés dans les affaires. L'entrepreneuriat est le processus de création et de gestion d'une entreprise en prenant des risques pour réaliser des profits. Les entrepreneurs sont des individus innovants et audacieux qui identifient des opportunités sur le marché et mettent en œuvre des idées novatrices pour les exploiter. Les startups, quant à elles, sont des entreprises émergentes, souvent à fort potentiel de croissance et axées sur l'innovation. Elles se distinguent des entreprises traditionnelles par leurs capacités à développer rapidement des produits ou services nouveaux et disruptifs et à les mettre sur le marché de manière agile. L'émergence des startups a révolutionné le monde de l'entrepreneuriat en offrant de nouvelles opportunités et en stimulant l'innovation. Les startups sont des acteurs clés de l'économie, apportant des solutions nouvelles et disruptives. Cependant, elles doivent faire face à des défis importants et nécessitent un soutien adéquat pour réussir.

**Mots-clefs :** entrepreneuriat ; l'arrêté 1275 ; startup ; développement durable ; changement social.

**Abstract :** Entrepreneurship involves creating and managing a business by taking risks to generate profits. Entrepreneurship and the emergence of startups are two closely linked phenomena in the business world. Entrepreneurship is the process of creating and managing a business by taking risks to realize profits. Entrepreneurs are innovative and bold individuals who identify market opportunities and implement innovative ideas to exploit them. Startups, on the other hand, are emerging businesses, often with high growth potential and a focus on innovation. They distinguish themselves from traditional businesses by their ability to rapidly develop new and disruptive products or services and bring them to market in an agile manner. The emergence of startups has revolutionized the world of entrepreneurship by offering new opportunities and stimulating innovation. Startups play a key role in the economy, bringing forth new and disruptive solutions. However, they face significant challenges and require adequate support to succeed.

**Keywords:** Entrepreneurship; Decree 1275; Startup; Sustainable development; Social change

**Classification JEL :** M13, M14

### 1. Introduction générale

L'entrepreneuriat, le changement social et l'émergence des start-ups sont des concepts étroitement liés qui jouent un rôle crucial dans l'économie moderne. Dans cet article, nous allons explorer comment ces trois concepts se chevauchent et se renforcent mutuellement. L'entrepreneuriat est la capacité d'identifier une opportunité et de créer une entreprise dans le but de

générer un profit. Les entrepreneurs sont des individus audacieux et créatifs qui sont prêts à prendre des risques pour réaliser leurs idées et leurs ambitions. Ils sont motivés par le désir de créer quelque chose de nouveau, d'apporter des solutions innovantes et d'avoir un impact positif sur la société.

C'est ici que le changement social entre en jeu. Le changement social se réfère à la transformation de la société, que ce soit au niveau des valeurs, des normes, des comportements ou des structures. Cela peut impliquer l'amélioration des conditions de vie, la réduction des inégalités, la protection de l'environnement, la promotion de l'égalité des chances, et bien plus encore. Le changement social peut être initié par des individus, des organisations ou des mouvements sociaux, tous cherchant à créer un impact positif sur la société. L'émergence des start-ups, en particulier dans le contexte de l'économie numérique, est un phénomène récent mais en plein essor. Les start-ups sont des jeunes entreprises qui cherchent à développer des produits ou des services innovants pour répondre à des besoins spécifiques sur le marché. Elles tirent parti des nouvelles technologies, de la connectivité mondiale et de la facilité d'accès aux ressources pour disrupter les industries traditionnelles et créer de nouveaux marchés.

Ce qui est intéressant, c'est que de nombreuses start-ups ont également une dimension sociale. Elles cherchent à résoudre des problèmes sociaux et environnementaux tout en générant des profits. Ces entreprises, souvent appelées « start-up sociales » ou « entreprises à impact social », ont une double mission : fournir des solutions innovantes à des problèmes sociaux et avoir une viabilité économique à long terme.

Les start-ups sont souvent créées par des entrepreneurs sociaux, qui sont motivés par la passion de créer un changement positif dans la société. Ils utilisent l'entrepreneuriat comme un outil pour atteindre leurs objectifs sociaux, en développant des modèles économiques durables et en utilisant les principes du marché pour maximiser leur impact. Donc L'émergence des start-ups est une réponse aux défis sociaux complexes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Par exemple, certaines start-ups sociales se concentrent sur la fourniture d'un accès équitable à l'éducation, à la santé ou à l'énergie dans les régions défavorisées. D'autres s'attaquent aux questions environnementales en développant des solutions durables et en réduisant leur empreinte carbone.

L'entrepreneuriat est un moteur majeur du développement économique et social. C'est pourquoi il est essentiel d'y sensibiliser les jeunes, afin de les amener à envisager de lancer une activité nouvelle créatrice de valeur. Plus généralement, un état d'esprit entrepreneurial peut être utile au sein ou à l'extérieur de toute organisation - publique ou privée, poursuivant ou non un but de profit - et notre société, dans son ensemble, a besoin d'individus ayant l'esprit d'entreprendre (JANSSEN, 2016).

En résumé, l'entrepreneuriat, le changement social et l'émergence des start-ups s'entrelacent pour former un écosystème dynamique. Les entrepreneurs sociaux utilisent l'entrepreneuriat comme un moyen de créer un impact positif sur la société, en lançant des start-ups sociales qui visent à résoudre des problèmes sociaux et environnementaux tout en étant économiquement viables. Cela témoigne de l'évolution du paradigme entrepreneurial, où le succès d'une entreprise ne se mesure pas seulement en termes de profits, mais aussi en termes d'impact social et environnemental. Pour cela, il est important de mettre l'accent sur l'arrêté 1275 en Algérie, qui présente un mécanisme d'un diplôme – une startup ou un diplôme – un brevet. L'objectif d'un établissement d'enseignement supérieur est de multiplier les initiatives auprès de ses étudiants. Le parcours de formation, sanctionné par une soutenance de projet, est l'occasion pour l'établissement de déployer des mécanismes d'accompagnement pour valoriser le travail réalisé par les étudiants parmi ces mécanismes certains ont été expérimentés avec réussite, à l'instar de « un diplôme, une startup » ou « un diplôme, un brevet » qui incitent à la généralisation. Le premier permet au lauréat qui a obtenu une excellente moyenne de scolarité et de soutenance de bénéficier d'un label de création d'une startup pour commercialiser son produit. Le second permet à l'étudiant d'enregistrer ses travaux auprès d'un organisme de la propriété intellectuelle en vue de créer une entreprise ou de négocier ses travaux au but de céder le bail. Dans notre problématique de recherche, à quel point le volontarisme politique peut contribuer à la création d'un écosystème dynamique qui favorise les

créations des startups et qui, par la suite, vise à résoudre les problèmes sociaux et environnementaux (cela inclue également le changement social et le développement socio-économique) ?

## 2. Aperçu sur le cadre théorique

### 2.1. Définition de l'entrepreneuriat

De nos jours, l'enseignement de l'entrepreneuriat fait couler beaucoup d'encre. C'est un ensemble de programmes destiné à familiariser les individus avec les concepts relatifs à l'entrepreneuriat, dans l'objectif de les motiver à prendre part à l'activité entrepreneuriale (Mani, 2015). Cependant, l'aspect même d'enseigner des approches issues de la pratique est paradoxal. Depuis son émergence, l'enseignabilité de l'entrepreneuriat a constitué un sujet de débat au sein de la communauté scientifique (Fiet, 2001; Hannon, 2006). Selon Fayolle (2013), déterminer ce qui peut être enseigné aux étudiants dans le cadre de l'entrepreneuriat et tracer un modèle d'enseignement pour les pratiques entrepreneuriales répondent à une approche didactique qui détermine la scientificité d'un domaine d'éducation, dont l'audience, l'objectif, la méthode, le contenu, et l'objectif.

La particularité de la cible détermine l'objectif et la méthode de l'enseignement. Dans le cadre de la formation universitaire, les objectifs peuvent varier selon les inspirations des étudiants. Il est toutefois commun de confondre compétence managériale et compétence entrepreneuriale. Dans l'enseignement de l'entrepreneuriat, l'objectif serait-il d'apprendre aux individus la gestion d'une start-up ou plutôt les informer sur les enjeux associés à la création d'entreprise ? (Gartner & Vesper, 1994).

Bechard & Toulouse (1998, p. 320) définissent l'enseignement de l'entrepreneuriat comme « *Une série d'enseignements formalisés qui informe, forme, et éduque toute personne désirant prendre part du développement socio-économique, à travers un projet pour promouvoir et sensibiliser à l'entrepreneuriat, la création d'entreprise, ou le développement de start-up* ». Cependant, l'objectif principal dans l'enseignement de l'entrepreneuriat, notamment en Algérie, se base sur l'instauration de l'esprit entrepreneurial ainsi l'encouragement et l'accompagnement des porteurs de projets. Cet enseignement vise à : (1) Sensibiliser : Informer et développer la motivation ; (2) Prédire : Développer l'esprit d'entreprendre ; (3) Former : Développer les compétences spécifiques ; (4) Incuber : Accompagner le lancement des entreprises (Verzat, 2009). Également, la vision de Gibb (1993) du modèle entrepreneurial d'apprentissage propose l'apprentissage réciproque des uns par les autres (et pas seulement de l'enseignant), l'apprentissage en faisant (*learning by doing*), l'apprentissage par les échanges interpersonnels et le débat/discussion, l'apprentissage par la découverte guidée, l'apprentissage par les réactions de personnes différentes et nombreuses, l'apprentissage dans un environnement, l'apprentissage sous la pression liée à la nécessité d'atteindre des objectifs, l'apprentissage en empruntant aux autres, l'apprentissage par essais/erreurs, et l'apprentissage en résolvant des problèmes (découverte guidée). (BELGOUM, 2019)

Dans ce cadre, ce processus d'acquisition des habiletés et des compétences se fait entre l'université, en tant que centre de recherche et de formation, et des partenaires socioprofessionnels d'une manière à développer le comportement de la société et les individus. (JANSSEN, 2016)

### 2.2. L'intention entrepreneuriale

L'intention entrepreneuriale est considérée comme un état d'esprit, un processus psychotique, qui oriente les mécanismes de prise de décisions et les actions entrepreneuriales (Bird, 1988). Dans leurs définitions de l'entrepreneuriat, Krueger et ses collègues (2000) le considère comme un comportement planifié ou l'intention constitue la force motrice qui le guide. Dans la

lumière de ces postulats, un courant proéminent de recherche en entrepreneuriat s'est focalisé sur le rôle de la formation supérieure dans l'implantation de l'intention entrepreneuriale auprès des étudiants (Bae, Qian, Miao, & Fiet, 2014; Barba-Sánchez & Atienza-Sahuquillo, 2018; von Graevenitz et al., 2010).

Dans une étude récente, les auteurs ont démontré que la formation entrepreneuriale génère un certain nombre de croyances relatives aux aptitudes des étudiants et à leurs concept de soi, et ces croyances à leur tour ont une influence positive et significative sur leurs intentions de créer leurs propres entreprises (von Graevenitz et al., 2010). Peterman & Kennedy (2003) ont utilisé la théorie de l'auto-efficacité pour expliquer l'influence positive des programmes de formation sur l'amélioration du niveau de perception de la faisabilité, la désirabilité et l'intention de l'entrepreneuriat. Rauch & Hulsink (2015), quant eux, se sont référés à la théorie des comportements planifiés pour prouver que les étudiants expriment un comportement favorable à l'entrepreneuriat à la fin de chaque programme de formation. Cependant, une étude récente indique qu'un tel impact est certes significatif mais le niveau de corrélation reste relativement faible (Bae et al., 2014).

Pour entreprendre avec succès, il faut non seulement une idée, des fonds et une clientèle potentielle, mais aussi se connaître : points forts, points faibles, tempéraments, ressources intérieures, fragilités. Cet ouvrage donne aux entrepreneurs et aux candidats à la création d'entreprise les clés pour mieux comprendre leurs mécanismes de fonctionnement et leurs ressorts afin d'agir en toute clairvoyance. Ces mêmes clés leur serviront pour mieux communiquer et choisir leurs associés, leurs collaborateurs et leurs partenaires en fonction de leurs complémentarités. (ETIENNE, 2002)

### **3. L'aspect juridique des startups selon le décret 1275**

En application de l'arrêté ministériel 1275 (un diplôme – une startup et un diplôme – un brevet d'invention), la Commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires a soumis son plan de travail contenant des conceptions et des propositions pour l'application de l'arrêté en question.

Le plan de travail de la Commission a été présenté à l'occasion de la Conférence nationale des universités, tenue lundi dernier à l'Université d'Alger 1 « Benyoucef Benkhadda » (Service, 2022)

Cette Conférence a vu également l'élaboration du calendrier des rencontres et des séances de travail entre les différents acteurs au sein des établissements d'enseignement supérieur, dans le but de mettre en exécution l'arrêté durant l'année académique 2022/2023.

"Vital et stratégique", l'arrêté, pris par le ministre du secteur, vise à "concourir à la réalisation du 41<sup>e</sup> engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à faire de l'université algérienne, +citoyenne et sociale+, un centre de rayonnement local, national et international".

Cette démarche tend également à "former un citoyen modèle et productif, et une génération d'étudiants entrepreneurs, en mesure de créer de la richesse et des emplois, d'atteindre un taux de croissance économique considérable et de contribuer à la réalisation du développement économique globale et durable", précise le communiqué.

S'agissant des mécanismes de mise en œuvre de cet arrêté, le ministère a précisé qu'ils se déclinent dans quatre (4) grands axes à savoir : "l'aspect pédagogique, la sensibilisation et le coaching, la relation avec l'environnement socioéconomique, et les brevets d'invention 'label projet innovant' et 'label startup'".

L'aspect pédagogique repose sur six (6) points essentiels, à savoir « l'idée innovante, le groupe de travail, l'élaboration du mémoire et la supervision et le jury ».

L'axe relatif à la sensibilisation et au coaching porte sur l'organisation de portes ouvertes, des journées d'information et des programmes de formation.

Il s'agira pour le volet inhérent à la relation avec le milieu extérieur, d'effectuer des visites de terrain dans les grandes entreprises, outre l'organisation de rencontres de travail et des visites à des salons nationaux et internationaux.

Concernant les procédures relatives aux brevets d'invention « label projet innovant » et « label startup », les propositions formulées préconisent la prise en charge par l'université des dépenses et des frais des droits de propriété intellectuelle, mais aussi la signature d'accords entre l'université et l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA), ou encore entre l'université et l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI).

La commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires est chargée de la mise en place de mécanismes opérationnels permettant la mise en œuvre des dispositions et des objectifs de l'arrêté ministériel portant sur le mécanisme « un diplôme...une startup » et « un diplôme...un brevet ».

### **3.1 Mécanisme d'exécution :**

S'agissant des mécanismes de mise en œuvre de cet arrêté, le ministère a précisé qui se classe dans quatre (4) grands axes à savoir : « l'aspect pédagogique, la sensibilisation et le coaching, la relation avec l'environnement socioéconomique, et les brevets d'invention « label projet innovant » et « label startup » » (presse, Mécanisme d'exécution du projet startup certificat de brevet d'invention1275, 2022)

- L'aspect pédagogique repose sur six (6) points essentiels, à savoir « l'idée innovante, le groupe de travail, l'élaboration du mémoire et la supervision et le jury »,
- Le groupe de travail est constitué selon le nombre d'étudiants participants dans un seul projet, avec à la possibilité d'avoir 2 à 6 étudiants de la même spécialité et 2 à 6 étudiants de spécialités différentes,
- L'élaboration du mémoire selon les options suivantes : mémoire de fin d'étude classique+ une annexe concernant le BMC et une fiche technique du projet 30 pages.
- Nouveau modèle de présentation d'un plan BMC

#### **a) Le travail en groupe**

Le groupe de travail est constitué selon le nombre d'étudiants participants dans un seul projet, avec à la possibilité d'avoir 02 à 06 étudiants de la même spécialité 02 à 06 étudiants de différentes spécialités.

#### **b) L'élaboration du mémoire :**

L'élaboration du mémoire selon les options suivantes :

- Mémoire de fin d'étude classique+ une annexe concernant le BMC et une fiche technique du projet (30 Pages).
- Nouveau modèle de présentation : Elaboration d'un plan BMC  
NB : le dossier doit contenir
- Une idée claire et précise du projet
- Coté innovant de l'idée
- La solidité du BMC
- La Faisabilité du prototype

**c) L'encadrement et supervision et le jury :**

L'équipe d'encadrement et supervision est composée selon les options suivantes :

- Un seul encadreur de la spécialité liée directement au projet
- Un encadreur principal de la spécialité liée directement au projet avec un Co-superviseur appartenant à l'incubateur (par ex. : Coach de l'incubateur ou la maison de l'entrepreneuriat)
- Deux encadreurs si l'idée et pluridisciplinaires avec un Co-superviseur lié aux aspects intrinsèques du projet (l'incubateur ou/et la maison de l'entrepreneuriat).

**d) Jury de soutenance :**

Le jury de soutenance est composé de :

- L'encadreur ou l'équipe d'encadrement
- Un examinateur lié à la spécialité du projet
- Un examinateur spécialiste en BMC

De plus, il faut faire appel à un expert externe de l'Université spécialiste dans la thématique du projet de préférence et à des partenaires socio-économiques.

**e) Le contenu du mémoire :**

Il doit comprendre :

- Mémoire classique lié à la spécialité + Annexe indépendante du BMC, une fiche technique du projet (30 pages).
- Le mémoire est sous forme d'un projet détaillé : étude technico-économique du projet+ Etude de marché (sous la direction du directeur de l'incubateur)

**f) Critères d'évaluation :**

Les critères d'évaluation sont définis comme suit :

- La clarté de l'idée : 20%
- Les aspects d'innovations du projet : 25%
- La solvabilité du BMC : 30%
- Le Prototypage : 25%

**g) Observation :**

- Le label « projet innovant » s'adresse aux équipes ayant un total de 100%.
- L'autorisation de soutenance ne peut être accordée sans l'aval du CATI (le centre d'appui technique à la technologie et l'innovation) après avoir enregistré le projet auprès des organismes l'INAPI ou ONDA (les seuls organismes qui ont l'habilité à dire est-ce que c'est une amélioration ou innovation).

**h) Diplôme :**

Les étudiants bénéficieront de leur diplôme principal (licence, master ingénieur) avec un diplôme secondaire :

- Diplôme de startup (sous la direction...) (citer les formations acquises) dans le cadre du projet "startup", mémoire du projet "innovant"
- Une annexe détaillée expliquant la formation de l'étudiant dans le cadre du projet de startup et le mémoire de fin d'étude du projet innovant.

### **i) Sensibilisation et coaching :**

#### **Sensibilisation :**

- Diffusion et promotion du projet startup à travers les réseaux sociaux, les sites web des universités, les incubateurs
- Organisation des journées d'information au niveau des facultés, départements et instituts en présence de tous les acteurs et porteurs de projets (étudiants, encadreurs, coach, et les responsables de parcours.
- Utilisation des grands canaux de communication tels que les radios locaux Portes ouvertes de sensibilisations (presse, Mécanisme d'exécution du projet startup certificat de brevet, 2022)

#### **Coaching :**

- La conception des programmes des coaches et le profilage des formations
- Accorder des avantages aux enseignants chargés de l'encadrement des projets
- Faire appel aux experts externes et déterminer le processus de leurs rémunérations
- Mettre à disposition tous les moyens au profit des coaches

#### **Espaces de travail :**

- Les recteurs d'universités s'engagent à mettre tous les espaces et les moyens de l'établissement d'enseignement supérieur (incubateur, maison d'entrepreneuriat, bureau de liaison entreprise et université, CATI et bureau des anciens étudiants, etc.)
- Regrouper tous les équipements de l'incubateur dans un seul endroit
- Equiper les espaces des incubateurs universitaires avec tous les équipements nécessaires aux étudiants porteurs de projets
- Faire appel à la contribution des clubs scientifiques spécialisés dans l'innovation
- Création de laboratoire de fabrication Fab-Lab au niveau des incubateurs pour le prototypage
- Utilisation et mutualisation de tous les équipements de laboratoires au niveau des départements, institut, centre de recherche et laboratoires de recherche
- Possibilité de financement d'analyse et prototypage en dehors de l'université à travers la plateforme "Ibtikar" et ANVREDET...etc.

### **j) Relation avec l'environnement extérieur :**

- Activer le rôle du bureau de liaison entre l'université et l'entreprise et le bureau des étudiants afin de signer les conventions avec eux
- Signature de conventions de coopération avec les entreprises et les organismes qui sponsorisent les activités des incubateurs
- Organisation des sorties auprès des grandes entreprises pour proposer des solutions à leurs problèmes
- Organisation des visites aux grandes foires d'expositions nationales et internationales
- Organisation des concours, Hackathons et des colloques et séminaires
- Invitations des chefs d'entreprises à l'université et les mettre en contact direct avec les porteurs de projet
- Organisation des concours et Hackathons locales et nationales et primé les lauréats
- Inviter les précédentes startups pour profiter de leurs expériences

### **k) Brevet d'invention :**

#### **Enregistrement et protection des idées :**

- Création du CATI pour la signature de convention entre les établissements universitaire et l'INAPI
- Faciliter les procédures d'enregistrement des idées innovantes au niveau des incubateurs
- Signature des conventions entre l'université et l'office national de droit d'auteurs ONDA et INAP
- Financement des frais et taxes des droits de la propriété intellectuelle et industrielle des étudiants et chercheurs.

#### **Les prototypes :**

- Création d'une plateforme numérique au niveau des établissements universitaires regroupant tous les équipements de laboratoire disponibles au niveau des laboratoires de recherches pour la mettre à la disposition des étudiants porteurs de projets
- Désignation d'un coordinateur des laboratoires au niveau de l'université pour faciliter la création de leurs prototypes par les étudiants porteurs de projet
- L'apport financier de l'université aux porteurs de projet pour réaliser leur prototype et faciliter l'accès aux plateformes Ibtikar et ANVREDET.

### **l) Label projet innovant :**

La propriété du projet innovant est partagée par les étudiants inscrits dans le projet « diplôme startup / label innovant » et l'équipe d'encadrement, par contre, l'établissement universitaire est considéré comme la propriétaire morale de l'innovation car l'idée est inscrite à son nom (il est possible que le recteur de l'université cède les droits commerciaux de label innovant au profit des étudiants/ enseignants porteurs d'idée).

### **m) Mécanismes de financement :**

- Activer la convention signée entre le Ministère de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et le Ministère de l'économie de la connaissance et des startups pour inciter.
- Inciter les fonds d'investissement (Algerian Startup Fund ASF et L'Agence National de l'Appui et du Développement de l'Entreprenariat "ANADE") à prendre des engagements pour financer ces projets en priorité.
- Faciliter les procédures de financement pour les projets « diplôme startup et label innovant »
- Réorienter les projets n'ayant pas le seuil de label innovant vers l'ANADE.

## **4. L'impact de l'arrêté 1275 à la faveur de l'étudiant algérien**

L'arrêté ministériel n°1275 du 27 septembre 2022 portant sur le mécanisme « un diplôme/une startup » vise à aider et accompagner les diplômés des établissements d'enseignement supérieur ayant transformé leurs projets innovants en startups, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du secteur qui tend à contribuer à la création de la richesse et au renforcement de leur employabilité et de leur intégration en milieu socioéconomique pour booster le développement et promouvoir l'économie nationale.

L'objectif à atteindre est de faire passer l'étudiant du statut de simple demandeur d'emploi à celui d'entrepreneur créateur de richesse et de postes d'emploi. En vertu de cet arrêté, les étudiants

en fin de cycle qui préparent leur master, ingéniorat ou thèse de doctorat dans le cadre du mécanisme « un diplôme /une start-up » peuvent bénéficier du label « projet innovant » et « start-up » et contribuer ainsi au développement socioéconomique du pays. La capacité des étudiants à innover des produits et des solutions compétitives le rôle attendu de l'université comme « institution citoyenne » est dans la recherche de solutions idoines aux problèmes posés dans la société et dans l'aide à la prise de décisions et des mesures adéquates ainsi que la création d'une valeur ajoutée à l'économie nationale. (BOURAS, 2023)

La nouvelle volonté politique vise à impliquer les universités et les étudiants dans les start-ups et la création de richesse dans le but d'inculquer la mentalité entrepreneuriale aux étudiants universitaires. À cet égard, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en collaboration avec le ministère des Startups, travaille à promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat dans les universités en lançant des centres de développement de l'entrepreneuriat au niveau de toutes les universités du pays. Afin de faciliter la voie aux étudiants, la Plateforme Entrepreneuriale a été annoncée, en plus de l'introduction du certificat d'étudiant entrepreneur pour permettre à l'étudiant d'acquérir des compétences en leadership. De plus, le manuel de l'entrepreneur, composé de 10 chapitres, a été lancé. Enfin, des campagnes de sensibilisation ont été annoncées afin de faire prendre conscience de l'importance de s'engager dans l'entrepreneuriat au sein des universités, en organisant des conférences, des ateliers et des compétitions d'idées pour encourager les étudiants à découvrir leur potentiel entrepreneurial. Cela est stipulé dans le Décret 1275 du 22 septembre 2022, qui prévoit la rédaction d'un mémoire par les étudiants en vue d'obtenir un diplôme universitaire orienté vers les start-ups. (BADACHE, 2024)

L'entrepreneuriat, en tant que moteur dynamique de l'innovation économique, englobe le processus créatif et risqué de créer et de gérer une entreprise en vue de réaliser des profits. Il s'agit d'une entreprise audacieuse où des individus visionnaires identifient des opportunités sur le marché et mettent en œuvre des idées novatrices pour les exploiter. En parallèle, l'émergence des startups représente une facette vibrante de l'entrepreneuriat contemporain. Ces jeunes entreprises, souvent caractérisées par leur agilité, leur orientation vers l'innovation et leur fort potentiel de croissance, ont redéfini le paysage commercial. Les startups se distinguent par leur capacité à développer rapidement des produits ou services disruptifs, souvent alimentés par des technologies de pointe. Leur impact transcende les frontières traditionnelles, stimulant l'économie, créant des emplois et apportant des solutions novatrices. Ces concepts sont étroitement liés, chaque startup étant le fruit d'une démarche entrepreneuriale audacieuse. Des références telles que les travaux de Schumpeter sur la destruction créatrice et les écrits contemporains de Steve Blank sur le modèle Lean Startup illustrent l'évolution constante de l'entrepreneuriat et l'importance cruciale des startups dans la société moderne. (BLANK, 2005).

Aujourd'hui, l'innovation joue un rôle essentiel dans le développement des sociétés. Les pays les plus avancés sont ceux qui sont capables de créer et d'appliquer de nouvelles technologies, de développer de nouvelles idées et de repousser les limites de la connaissance. L'innovation permet d'améliorer la qualité de vie des populations, de créer de nouveaux emplois et de stimuler la croissance économique. La numérisation est également un facteur clé dans le développement des sociétés modernes. Avec l'avènement des technologies de l'information et de la communication, la numérisation a transformé de nombreux aspects de notre vie quotidienne, que ce soit dans les domaines de la communication, des services, du commerce ou de l'éducation. Elle permet une plus grande accessibilité à l'information, une optimisation des processus et une création de valeur ajoutée à travers les données.

## **5. Conclusion**

L'entrepreneuriat demeure un moteur essentiel de l'innovation économique, offrant aux individus la possibilité de créer et de gérer des entreprises tout en prenant des risques calculés.

L'émergence des startups, en particulier dans le contexte de la méthodologie Lean Startup a transformé la façon dont les nouvelles entreprises abordent le développement de produits et la création de valeur.

L'économie du savoir est un autre élément important dans le développement des sociétés actuelles. Dans une économie mondialisée et axée sur l'innovation, les connaissances et les compétences deviennent des ressources essentielles. Les pays qui investissent dans l'éducation, la recherche et le développement, et qui favorisent la diffusion et le partage des connaissances, sont mieux placés pour prospérer dans cette économie du savoir.

En conclusion, l'innovation, la numérisation et l'économie du savoir sont des indices clés de développement des sociétés aujourd'hui. Ils sont étroitement liés et interdépendants et leur valorisation et leur promotion par les gouvernements et les acteurs économiques sont essentielles pour assurer un développement durable et prospère.

## Bibliographie

1. BADACHE, O. (2024, janvier 10). The reality of implementing startups in favor of university students according to the Ministerial decree 1275, field study of the faculty of social sciences - Oran2, mohamed ben Ahmed university-. *Revue Algérienne d'économie vol. xx, N°: xx 2022* , p. 8.
2. Béchar, J., & Toulouse, J. (1995). Fondements théoriques des programmes de développement en entrepreneurship: une étude exploratoire. *École des hautes études commerciales [Chaire d'entrepreneurship Maclean Hunter]*.
3. Béchar, J.-P., & Gregoire, D. (2009). ARCHÉTYPES D'INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE L'ENTREPRENEURIAT : MODÈLE ET ILLUSTRATIONS. *Revue de l'Entrepreneuriat* , 8 (2), 35-56.
4. BELGOU, F. ( 2019, mars). L'enseignement de l'entrepreneuriat en Algérie. Reanne, France: act de colloque.
5. Bengt, J. (1991). University training for entrepreneurship: Swedish approaches. *Entrepreneurship & Regional Development* , 3 (1).
6. BLANK, S. (2005). *The Four steps to the Epiphany*. États-Unis: Amazon Kindle Direct publishing.
7. BOURAS, L. (2023, juin). Arrêté Ministériel n°1275 création de valeurs, université Alger faculté de droit. p. 174.
8. ETIENNE, R. ( 2002). *Se Connaitre pour Entreprendre; Tester vos capacités de Createur*. 1 janvier France: Edition Dunod.
9. JANSSEN, F. (2016). *Une introduction à l'entrepreneuriat*. 2eme Edition revue et augmentée.
10. Karim, M., & Olivier, T. (2015). *LES GRANDS AUTEURS EN ENTREPRENEURIAT ET PME*. EMS Editions.
11. LE BOTERF, G. (1999). Les défis posés à l'ingénierie de formation et à la production des expertises collectives. Quelles évolutions prendre en compte? Quelle conséquence pratique? *Journée d'Etude « Ingénierie des dispositifs de formation à l'internat*, (p. 14). Montpellier.
12. Mahmood, R., & Khan, S. M. (2014). Impact of Service Marketing Mixes on Customer Perception: A Study on Eastern Bank Limited, Bangladesh. *European Journal of Business and Management* , 6 (34).
13. Man, N. (2018). Is mobile payment still relevant in the fintech era? *Electronic Commerce Research and Applications* , 30, 72-82.
14. Mathias, I. (2015). *A Framework for Managing the Security Risks to Customers on the Mobile Payment Ecosystem in Tanzania*. Masters thesis, AvinashilingamUniversity, India), india.
15. Ministère de l'industrie. (2022). *Bulletin de l'industrie 2022*. Alger: Direction de l'Intelligence Economique/Sous-Direction de la Veille Stratégique.
16. presse, A. (2022, novembre 29). *Mécanisme d'exécution du projet startup certificat de brevet*. Retrieved from <http://www.univ-mosta.dz>.
17. presse, A. (2022, novembre 29). *Mécanisme d'exécution du projet startup certificat de brevet d'invention1275*. Retrieved from <http://www.univ-mosta.dz>.
18. Service, A. P. (2022). Mécanisme "un Diplome- Une Startup- Un Diplome- Un Brevet". *Agérie Presse Service* , 28 octobre.

19. Tkachev, A., & Kolvereid, L. (1991). Self-employment intentions among Russian students. *Entrepreneurship & Regional Development*, 11 (3), 269-280.
20. VERSTRAETE, T. (2000). *Entrepreneuriat et sciences de gestion*. Lille 1: Université des sciences et technologie- Institut d'Administration des Entreprises.